

GRILLE DE SALAIRE POUR LE PERSONNEL NON PERMANENT

MINIMA DE LA GRILLE CONVENTIONNELLE ET MINIMA APPLIQUÉS PAR C-INNOV AU 01/07/2017

Fonction tenue	Critère de classification	Grille conventionnelle			Année de référence 2017					Coût du Poste "Frais de Personnel"		
		Statut	Position	Coefficient	Salaires minima mensuels temps plein					Total mensuel chargé + précarité + CP de 1 à 3 mois	Total mensuel chargé + précarité + CP au-delà de 3 mois	total pour un contrat de thèse de 3 ans
					Brut minima de la grille conventionnelle au 01/07/2017	Brut minima appliqué à C-Innov pour les nouveaux contrats	Net en €	Net en € cotisation mutuelle déduite	Total chargé avec surcot 3% chômage			
Doctorants	Diplôme Universitaire	Ing. et Cadres	1.1	95	1 948,45 €	1 974 €	1 503 €	1 453 €	3 119 €	3 979 €	3 702 €	116 255 €
Doctorants	Diplôme d'Ingénieur	Ing. et Cadres	1.2	100	2 051,00 €	2 074 €	1 580 €	1 530 €	3 278 €	4 182 €	3 890 €	122 180 €
Doctorants	Fourchette haute	Ing. et Cadres	1,2	100	2 051,00 €	2 206 €	1 683 €	1 633 €	3 486 €	4 448 €	4 138 €	129 942 €
Post-Doctorants	Docteur, age > 26 ans	Ing. et Cadres	2.11	115	2 358,65 €	2 360 €	1 800 €	1 750 €	3 729 €	4 758 €	4 426 €	
Post-Doctorants	Docteur, age > 26 ans, grande autonomie	Ing. et Cadres	2.2	130	2 666,30 €	2 668 €	2 040 €	1 990 €	4 215 €	5 379 €	5 004 €	
Technicien débutant	Bac à Bac +2 suivant poste de travail	ETAM	2.1	275	1 650,75 €	1 652 €	1 282 €	1 232 €	2 610 €	3 331 €	3 098 €	
Technicien confirmé	Bac à Bac +2 suivant poste de travail	ETAM	2,2	310	1 752,60 €	1 754 €	1 361 €	1 311 €	2 771 €	3 536 €	3 290 €	
Technicien très confirmé	Bac +2 à Bac + 4 suivant poste de travail	ETAM	2,3	355	1 883,55 €	1 885 €	1 463 €	1 413 €	2 978 €	3 800 €	3 535 €	
ATTENTION : Les CDD perçoivent en sus du brut et net affichés, une indemnité de précarité d'emploi de 10% payée mensuellement ou en fin de contrat suivant le choix du Laboratoire.												
Les CDI de thèse perçoivent en fin de contrat une indemnité de licenciement égale à 1 mois de salaire												
La mutuelle est obligatoire pour les CDI de thèse. Elle est proposée aux CDD mais ils peuvent la refuser sous conditions.												
										ATTENTION, CE CHIFFRAGE EST HORS REDEVANCE > TOUTE PROPOSITION FINANCIERE DOIT ETRE REDIGEE PAR C. MOLLARD, JC. COILLARD OU M. LABROUSSE		